

Au quotidien dans votre commune

FEUX : rappel de la réglementation

Depuis le 9 avril 2009, un arrêté municipal autorise la pratique des feux, dans un souci de sécurité et de salubrité publique,

Le vendredi de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00

Il est impératif de faire attention à la provenance des vents afin de ne pas gêner les voisins.

TONTES : rappel de la réglementation

(réf. Arrêté du 10 avril 2010 — article 8)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Reprise des déchets verts

Le ramassage des déchets verts a repris depuis le lundi 9 mars 2015.

Il sera effectué jusqu'au vendredi 27 novembre 2015.

Passage le mardi. Les poubelles doivent être sorties le lundi soir.

Collecte des déchets ménagers

L'amélioration du service de collecte des déchets ménagers fait partie des priorités de la communauté de communes Chauny Tergnier.

Depuis janvier, une note d'information précisant le défaut constaté est distribuée dans les boîtes à lettres des personnes ayant commis une erreur de tri. Désormais, le refus de tri va être mis en place. Les sacs jaunes ne répondant pas aux exigences de tri seront alors laissés sur le trottoir, avec un autocollant « TRI NON CONFORME ».

Le sac devra être retiré du domaine public et vous pourrez, si besoin, contacter la CCCT tel. 03.23.39.94.94 s'il y a un doute sur la raison du refus.

Recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Le recensement doit être effectué dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Vous devez vous munir :

- de votre carte nationale d'identité
- D'un justificatif de domicile
- Du livret de famille de vos parents ou le cas échéant d'un justificatif de la nationalité française

« CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015 »

La Municipalité a décidé de participer au concours des « Villes et Villages Fleuris ». Cette participation demande des efforts importants tant au niveau du fleurissement, de la gestion environnementale, du développement durable que de la qualité de notre cadre de vie. L'implication des habitants est également un élément d'appréciation. C'est pourquoi nous vous invitons à participer au Concours Communal des Maisons Fleuries 2015.

Ce concours est essentiellement basé sur la qualité de la décoration florale (diversité des essences, des couleurs, des contenants pour les balcons, murs ou fenêtres fleuris...) qui, dans tous les cas, doit être visible d'une rue, d'une route ou d'un chemin.

La propreté des abords, la taille des haies, arbustes et arbres sont également des critères de notation du jury.

Le concours est ouvert à tous : particulier, locataire ou propriétaire domicilié sur le territoire de la commune.

Médiathèque Gérard Nabères

Projection de film « les enfants de la surconsommation »

Vendredi 3 avril 2015 à 20 h

à la médiathèque

Transmettre : de l'éducation à la consommation ?

Dans ce documentaire, vous verrez comment les spécialistes du marketing ciblent les bébés et les enfants de bien des façons, souvent pernicieuses, afin de s'immiscer dans tous les aspects de la vie des jeunes consommateurs. Consultez le programme complet de cet évènement sur notre site www.reseaumedia.fr

Café philo — Jeudi 30 avril 2015 à 18h00

« Le bonheur »

Venez débattre, poser vos questions ou simplement écouter et boire un café !
Animé par Emmanuel Mousset, professeur de philosophie.

SITE INTERNET

www.villedcondren.com



Ou flashez le code !

Sortir et bouger avec vos Associations

* Chasse aux œufs

5 avril 2015 à 11 heures

Cette année encore les cloches passent derrière la Salle Brunehaut à Condren !

N'oubliez pas votre petit panier !

(Pour les enfants jusque 12 ans).

* Concours de belote mensuel

9 avril 2015

Condren solidarité organise son concours de belote mensuel le jeudi 12 mars 2015 à 13h30 Salle polyvalente, lot à tous les participants, 5 parties à la mêlée 6€ l'inscription.

* Brocante du 1er mai

Organisée par l'Association Laïque de Condren, le dimanche 1er mai 2015. Inscriptions au 06.35.56.17.82

* Sortie à l'abbaye de Chaâlis

14 juin 2015

L'association Condren Horizons organise une sortie à l'abbaye de Chaâlis pour « la journée de la Rose »

Prix : 30€/personne. Inscriptions et renseignements lors des permanences le mardi entre 16h et 17h30 — Salle Brunehaut (sauf le 21 avril).